



## Rentrée 2021

### OIB ESPAGNOL

#### FORMULAIRE D'INSCRIPTION A L'EPREUVE DE COMPETENCE LINGUISTIQUE

Nom et Prénom : .....

#### INSCRIPTION AUX EPREUVES : OIB ESPAGNOL

Dossier complet à retourner par le collège,  
AVANT le 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021 dernier délai

**En raison de la crise sanitaire, les épreuves sont prévues à distance  
les 4, 5 ou 6 mai 2021**

Entretien à distance de 15 min suivi d'une épreuve écrite de 30 min

Le lien pour cette visioconférence sera envoyé ultérieurement via un message sur  
la boîte mail du responsable légal (voir ci-dessus)

**Les candidats devront présenter leur carte d'identité lors de l'entretien**



Cachet de l'Etablissement d'origine (obligatoire)

**RNE Etablissement** : .....



RENTREE 2021

**DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EPREUVE DE VERIFICATION DE LA COMPETENCE LINGUISTIQUE  
PREALABLE A L'ENTREE EN SECTION :**

➤ **O.I.B. Espagnol**

NOM : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....  
Nationalité .....  
E-mail de l'élève : .....  
**Téléphone** de l'élève (**impératif, écrire lisiblement**) : .....

Elève boursier :  non boursier  boursier (joindre la notification)

Nom et adresse du responsable légal

M.....  
.....  
.....

Téléphone responsable légal : .....

**Email du responsable légal** (**impératif, écrire lisiblement**): .....

Toutes les correspondances liées à votre demande d'admission seront effectuées par email.

Un internat est à disposition des élèves (attribution en fonction des places disponibles)

-----  
Joindre obligatoirement :

- **Copie des bulletins de la classe de 4ème.**
- **Copie des deux premiers bulletins de la classe de 3ème** (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre ou 1<sup>er</sup> semestre)
- **Une lettre de motivation manuscrite** en espagnol dans laquelle vous préciserez, notamment, votre cursus scolaire et linguistique ainsi que les raisons pour lesquelles vous souhaitez entrer dans cette section.

**Toute demande incomplète ne sera pas examinée**

**TRES IMPORTANT**

Seuls les candidats admis en section internationale seront avisés par la procédure fixée par le Directeur Départemental de L'Education Nationale de la Gironde. L'admission en section internationale est prononcée par l'IA-DASEN, sur proposition du chef d'établissement qui aura au préalable vérifié l'aptitude des élèves à suivre les enseignements dispensés dans la section. L'affectation définitive est de la seule compétence de Monsieur le Directeur Académique qui rendra sa décision seulement à l'issue des procédures AFFELNET d'affectation Post-3<sup>ème</sup>.



## DOCUMENT A COMPLETER PAR LE COLLEGE

Nom et adresse de l'établissement : .....

.....

.....

.....

Evaluation du niveau général de la classe actuelle : **A B C D E** (entourer la mention convenable)

***Appréciations du professeur principal sur la capacité de l'élève à répondre à une forte charge de travail, sa motivation, sa participation :***

.....

.....

.....

.....

.....

***Appréciations du professeur de langue sur la capacité de l'élève à suivre des cours dans la langue de la section***

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Inscription à retourner, par le Collège, pour le 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021 dernier délai**